ANNEXES 2

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE ( LOT 1)**

**(C.R.T.)**

**FORMATIONS ET EXAMENS EN CONTRÔLE NON DESTRUCTIFS (CND) AU PROFIT DU PERSONNEL DU MINISTERE DES ARMÉES.**

Le cadre de réponse technique doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur le critère d’analyse « valeur technique » du règlement de la consultation, connaître les moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de réponse est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici. Le mémoire fourni doit porter sur l’exécution des prestations.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

**Tout document ainsi joint en complément du mémoire technique doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique** (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et lister à la fin du cadre de réponse technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux prestations couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité au pouvoir adjudicateur.

Pour mémoire, le critère technique est noté sur un total de 70 points. Toute note technique strictement inférieure à 40 points est éliminatoire.

**Attention**

**Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 30 pages maximum.**

**Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il les incorpore à la fin du présent document.**

**Ce document doit obligatoirement être joint à l’offre conformément au règlement de la consultation (RC).**

# COORDONNEES DU TITULAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Coordonnées du délégué à la protection des données** |  |
| **Plages horaires** |  |
| **PME** | ⬜ OUI ⬜ NON |

# INTERLOCUTEUR UNIQUE

*Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

# Développement technique de l’offre

|  |
| --- |
| **Sous-critère n° 1 : Qualification et expériences des intervenants ( 30 points)**  Trois points seront évalués au titre de ce sous-critère :  - **L’expérience professionnelle des intervenants dans le domaine objet de la formation ;**  **- L’expérience des intervenants dans le domaine de la formation pour adulte;**  **- Le niveau de qualification du formateur.**  Le candidat devra présenter sous forme de CV les compétences (formation, diplômes, certifications/qualifications détenues et leur durée de validité) et l’expérience (nombre d’année) des formateurs dans le domaine du contrôle non destructif et dans le domaine de la formation pour adulte.  Ces CV sont utilisés strictement dans le cadre de la présente consultation pour vérifier l’exactitude des informations en corrélation avec la demande de l’administration. |
|  |
| **Sous-critère n° 2 : Ingénierie pédagogique (20 points) :**  Quatre points seront évalués au titre de ce sous-critère :  **- Le déroulement de la formation ;**  **- La pertinence des techniques d’application enseignées sur les différents types de pièce ;**  **- La pertinence des exercices pratiques et études de cas ;**  **- La qualité des illustrations présentées aux stagiaires dans le cadre de la formation.**  Le candidat devra présenter par tout moyen l’ingénierie pédagogiques (déroulé de formation, exercices pratiques, illustrations, études de cas, etc…) déployée dans le cadre de la formation.  À ce titre, il lui est demandé de fournir un support de présentation au format PowerPoint ou équivalentafin de synthétiser et illustrer les éléments demandés. |
|  |
| **Sous-critère n° 3**: **Moyens pédagogiques (20 points)**  Trois points seront évalués :  - **La pertinence du matériel et des équipements utilisés dans le cadre de la formation ;**  Le candidat devra présenter par tout moyen l’ensemble des équipements et du matériel mis en œuvre au titre des formations.  À ce titre, il est demandé au candidat de fournir un support de présentation au format PowerPoint ou équivalentafin de synthétiser et illustrer les éléments demandés.  **- L’accessibilité de la documentation ;**  **- La qualité de la documentation transmise aux stagiaires pendant et à l’issue de la formation.**  Le candidat devra fournir un échantillon de la documentation utilisée au cours de la formation et de celle remise au stagiaire en fin de formation (si différente). Le candidat devra également présenter par tous moyens les modalités d’accès à la documentation à l’issue de la formation. |
|  |

Le présent cadre de réponse technique peut également être librement accompagné d’un ou de plusieurs documents précisant ou complétant les informations qui y figurent.

Le candidat,

(date, cachet et signature)